

CONCOURS DU PLUS EXTRAORDINAIRE DES MENSONGES

RÈGLEMENT

Article 1 : Le concours

Le Concours est organisé par le structure informelle dénommée «Vacances Utiles » dirigée par Rogo Koffi Fiangor, dans le cadre de la 2^{ème} édition Août 2010 du Festival de contes et de musique "MISE GLI LOOO" au Centre Culturel Hakuna Matata - Lomé-Togo. Ce concours a pour objectifs, entre autres de développer l'intérêt d'un imaginaire excessif et débordant, d'inciter à l'écriture, de développer un certain intérêt pour la littérature...

Article 2 : Conditions du concours :

Le concours est ouvert à toute personne, sans distinction, écrivant en français, âgée de plus de 15 ans, résident au Togo.

Le thème du concours : *le plus extraordinaire mensonge*

Il s'agit d'inventer ou de raconter le plus grand, le plus drôle, le plus loufoque, le plus fantaisiste ou le plus extraordinaire, le plus cocasse ou le plus saugrenu (ahurissant, étonnant, surprenant, comique, beau, épicé...) des mensonges qui existent.

Chaque participant ne peut envoyer qu'un seul texte.

Un texte manuscrit sur 2 pages maximum ou dactylographié d'une page. (Format de la page : A4 (21 x 29,7cm), Police de caractère : Times New Roman, caractère : corps 12, Interligne : 1,5)

Le texte peut prendre toute forme littéraire libre, un conte, un récit, une nouvelle, un article, ou une petite histoire...

Article 3 : Lieux de dépôt :

Les textes sont à déposer dans trois lieux :

- Bibliothèque Diocésaine St Augustin, enceinte école professionnelle, Lomé.
- Collège Protestant Tokoin Lomé.
- Secrétariat Général des Clubs Unesco

Ou dans tout autre lieu mentionné sur les affiches.

Article 4 : Date de clôture

Date limite pour les dépôts : officiellement, **au plus grand tard le 15 juillet à 17h.**

Ou à *une autre date mentionnée sur les affiches.*

Article 5 : Identification des participants

Les noms, prénoms, date de naissance et numéro de téléphone des participants doivent figurer au dos de la feuille.

Article 6 : Aucun frais de participation n'est demandé.

La participation au concours est donc totalement gratuite.

Article 7 : 20 prix seront offerts et répartis de la façon suivante :

Du 1^{er} au 5^{ème} prix allant de 30.000, 20000, 15000, 10000, 5000 fcfa.

5 prix de 3000 fcfa chacun.

10 autres prix de consolation.

Les prix seront remis aux lauréats de main à main. Une solution sera trouvée pour les lauréats qui habiteraient loin de la ville de Lomé.

Article 8 : Jury d'évaluation

Le jury est composé de sept membres : trois européens et quatre togolais. Ils sont libres d'élargir un comité de lecture.

Leur décision est irrévocable et sans appel. En plus de l'originalité du récit et des idées, le jury tiendra compte du respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe et de ponctuation et aussi de la qualité du style rédactionnel.

Article 8 : Cérémonie des récompenses

Les résultats seront donnés le vendredi 6 août 2010, à 20 h, au Centre Culturel Hakuna Matata, route d'Adidogomé, dans le cadre de la soirée finale de la 2^{ème} édition du Festival de contes et de musique "MISE GLI LOOO".

Article 9 : Clause spéciale

Le jury sur la foi des textes reçus se réserve le droit de faire deux catégories, une pour les juniors (jusqu'à 22 ans) et une autre pour les seniors afin de différencier les jeunes débutants de vieux routards. Si le jury ne juge pas opportun de récompenser un écrit pour des raisons motivées, il peut proposer une formation ou une autre aide en substitution.

Article 10 : Suivi probable.

Les meilleurs textes peuvent être présentés dans un journal ou organisés par l'organisateur en vue de publication dans des journaux, revues, plaquettes, sans droit d'auteur.

Les concurrents seront sollicités pour autoriser la reproduction de leurs œuvres à des fins de promotion du concours ... à titre gracieux ou contre rémunération.

Article 11 : Adhésion avant participation

Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.

A noter que les candidats sont entièrement responsables moralement et psychologiquement du contenu de leur texte et doivent être capables d'en assumer la production dans le cadre du concours.

**Par le responsable de Vacances Utiles, Rogo Koffi Fiangor
Avec la participation des différents partenaires : Collège Protestant,
Bibliothèque Catholique et FTACU (sous réserve).**